

Ecophyto : Les News de Mayotte



Décembre 2019



SOMMAIRE

- Ecophyto 2+ : Les orientations de la nouvelle feuille de route de Mayotte (p2)
- Séminaire Ecophyto DOM Les outre-mer se rencontrent autour de la réduction des pesticides (p3)
- Nouvel appel à projet Ecophyto Recherche et Innovation (2019) (p3)
- Charte Mayotte Zéro Glyphosate 1^{er} pas vers le zéro Pesticides (p4)
- Le réseau Dephy Ferme de Mayotte ; un bilan positif (p5)
- Surveillance biologique de Mayotte : Focus sur la Fusariose du bananier (6)
- TRANSAGRIDOM : Les troisièmes rencontres InterDom des RITA (p7)
- Transfert des innovations agricoles : Le PIF sur bananier (p8)
- Des filets pour limiter l'application d'insecticides sur la tomate (p9)
- Caravane Phytomobile : À la rencontre des mahorais(e)s (p10)



ECOPHYTO 2+ : Les orientations de la nouvelle feuille de route de Mayotte

L'année 2019 fut marquée par l'entrée en vigueur du plan Ecophyto 2+ sous la tutelle de quatre ministères : le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA), le ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), le ministère de la santé et des solidarités (MSS) et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Cette toute dernière version actualise et renforce le plan Ecophyto II en intégrant le plan pour une agriculture moins dépendante aux pesticides et le plan de sortie du

Glyphosate. Ces bouleversements ont donné lieu à la redéfinition des orientations prioritaires pour la mise en œuvre du plan dans les régions. À Mayotte, une concertation a été lancée afin de recueillir les contributions des acteurs concernés par l'objectif de réduction de l'usage des pesticides et de surveillance des risques sur l'environnement et la santé. Celle-ci a fait émerger 9 actions prioritaires à mettre en œuvre sur l'île entre 2020 et 2025. Ces actions s'intègrent dans les six axes du plan.

Accompagnement des agriculteurs vers le changement de pratiques

Amélioration de la formation Certiphyto

Développement de la recherche sur les préparations naturelles peu préoccupantes

Évaluation de l'exposition de la population mahoraise aux résidus de PPP à travers la création d'un observatoire phytosanitaire

Accompagnement des collectivités dans la gestion des jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI)

Meilleure implication des acteurs locaux : tenue d'un séminaire Ecophyto Mayotte (bisannuel)

Élaboration du référentiel de protection intégrée des cultures de Mayotte

Appui au projet de mise en place des collectes ponctuelles d'EVPP/PPNU

Mise en place d'actions de communication grand public



Karibu à Lionel Ingénieur Réseau Dephy Ferme

pierrot-lionel.yemadje@educagri.fr

Lionel YEMADJE a rejoint l'équipe Ecophyto de Mayotte en Octobre dernier en tant qu'ingénieur réseau Dephy. Il accompagne ainsi le groupe de 11 agriculteurs dans la mise en place de systèmes de production en rupture dans une optique de réduction des usages de produits phytosanitaires. Lionel est aussi impliqué dans le projet INNOVEG (Innovation du végétal) du RITA (Réseau d'innovation et de transfert agricole) où il met en place des protocoles d'expérimentation pour une gestion agro écologique des maladies et ravageurs des cultures.

Souhaitons-lui la bienvenue !

Séminaire Ecophyto DOM Les outre-mer se rencontrent autour de la réduction des pesticides



Les acteurs du plan Ecophyto des DOM se sont réunis les mercredi 20 et jeudi 21 Novembre derniers au ministère de l'outre-mer (MOM) pour faire un état des lieux de la mise en œuvre du plan dans leurs départements. La première journée a débuté par la présentation du bilan et des perspectives du plan dans les DOM où des avancées significatives sont à noter, notamment au sujet de l'amélioration des usages couverts et la création d'éco-organismes de collecte des déchets agricoles. Cependant, une sous-consommation des engagements persiste, liée en partie aux taux de chute importants des projets dus à la faiblesse des montages financiers.

Une première table ronde sur « les freins et leviers pour la réduction de la dépendance aux substances phytopharmaceutiques en outre-mer » a rassemblé des représentants de la DAAF Guadeloupe, l'ODEADOM, l'AFB, SICA Canne Martinique et le Conseil Départemental de la Réunion. Le mécanisme de financement des projets des DOM a été présenté. Ceux-ci devront désormais passer par le dispositif national d'appel à projets. Les projets de coopération inter-DOM sont hautement encouragés. L'importance du transfert agricole a été soulignée ainsi que la nécessité de mettre en place une meilleure synergie avec d'autres projets existants tels que le

RITA (Réseau d'innovation et de Transfert Agricole).

La deuxième table ronde s'est articulée autour de *la mise en œuvre opérationnelle du plan dans les DOM*. Les représentants de la DAAF Martinique, la chambre de l'agriculture de La Réunion, le CTCS Guadeloupe, l'APCA (assemblée permanente des chambres d'agriculture), l'office de l'eau de la Martinique et le MTES (ministère de la transition écologique et solidaire) ont réprécisé le rôle de leurs organismes dans la mise en œuvre du plan Ecophyto avant d'aborder les changements au niveau de la gouvernance du plan. Le plan Ecophyto 2+ récemment rentré en vigueur prévoit un pilotage assuré par les préfets de région. L'instance de gouvernance – le COSDA – devra veiller à ce que le plan ne soit pas écarté des orientations agricoles. Un guide des financements devra être élaboré par le comité des financeurs en région. Face au problème de l'ingénierie financière, il a été envisagé des appels à manifestation d'intérêt afin que les porteurs puissent mieux affiner leurs projets.

La rencontre s'est terminée par une journée d'ateliers thématiques riche en discussion, autour de trois sujets : *le plan de sortie du glyphosate, les moyens pour accompagner le changement et les usages mineurs*.

Appel à projets Recherche & Innovation 2019

« *Durabilité des systèmes de productions agricoles alternatifs évitant ou limitant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques* »

Faute de suffisamment de données scientifiques disponibles actuellement, il est encore difficile de rendre compte de façon plus globale en intégrant des impacts environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux de l'usage des produits phytopharmaceutiques, de leurs alternatives ou de toute autre pratique innovante conduisant à leur élimination potentielle. Pour de nombreuses alternatives, qu'elles soient de substitution ou d'amélioration de l'efficacité ou basées sur la biodiversité, **une analyse plus rigoureuse de l'ensemble des implications qu'elles ont dans les systèmes dans lesquels elles seront mobilisées devrait être conduite.**

L'ambition de cet appel à projets est de **faire évoluer les méthodes et outils existants, d'intégrer des dimensions nouvelles**. Il paraît aussi essentiel que ces outils et démarches d'évaluation et de gouvernance de la durabilité servent dans le cadre d'un dialogue et d'une co-construction entre des partenaires variés afin de balayer un panel d'expériences dans leur complexité.

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/actualites_doc/2019_12_appel%20durabilite%CC%81_VF2.pdf

Calendrier

- 16 décembre 2019: webinaire de présentation de l'appel.
- 28 février 2020 midi : réception des lettres d'intention
- Avril 2020 : sélection des lettres d'intention
- 14 mai 2020 : séminaire de co-construction
- 3 juillet 2020 midi : dépôt des dossiers complets
- Septembre-octobre 2020 : sélection des dossiers complets

Charte Mayotte Zéro Glyphosate

Premier pas vers le zéro Pesticides

Les acteurs du territoire mahorais souhaitent, dans un objectif de protection de la santé publique et de préservation de l'environnement, s'engager sur des objectifs ambitieux de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et de promotion des méthodes alternatives de gestion des mauvaises herbes et des maladies et ravageurs des cultures.

Ce souhait ambitieux a été formalisé par la DAAF, dans une charte visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse et à faire de Mayotte le 1er département sans glyphosate. Le document a été proposé à l'avis des partenaires (distributeurs de produits phytosanitaires, représentants des utilisateurs professionnels agricoles, les collectivités et les organismes de recherches et de formation), puis à leurs signatures.

Cette charte constitue aussi un levier pour la maîtrise des risques liés à

l'usage des pesticides à Mayotte, dans les espaces agricoles et non agricoles.

Elle présente par ailleurs les démarches volontaires des différentes catégories d'acteurs pour aller plus loin que les obligations réglementaires actuelles et les dispositifs de recherche, de formation et d'information des utilisateurs mis en œuvre pour développer les alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Elle décline donc pour chaque partenaire qui y adhère les engagements à respecter ainsi que les actions à mener.

D'ores et déjà, l'adhésion de certains partenaires a été officialisée par la signature de la charte.

Nous attendons avec impatience le retour des autres partenaires !!!!



Le réseau Dephy Ferme de Mayotte un bilan positif

Le réseau Dephy Ferme de Mayotte compte 11 exploitations, dont 4 assimilées agriculture biologique et 7 en conventionnel, chacune avec un système de culture (SDC) propre (sous abris, hors-sol ou plein champ).

Ce sont des exploitations qui ont fait le choix de mettre en place, depuis maintenant 5 ans, des méthodes de lutttes alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse. Ces méthodes varient entre la mise en place de barrières physiques de protection des cultures (ex : les filets), la rotation des cultures, la valorisation des auxiliaires, l'utilisation de produits de bio-contrôle (produits à base d'éléments naturels et autorisés en agriculture biologique), etc.

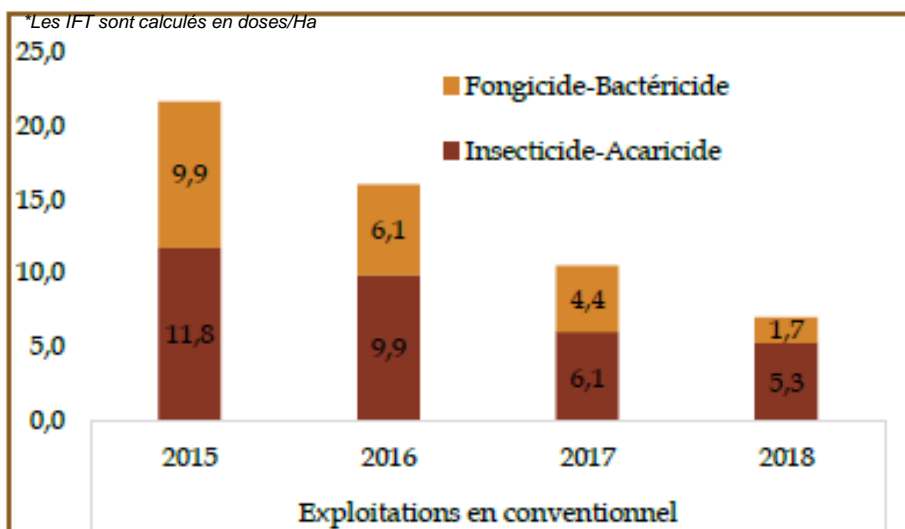
Pour cela, elles bénéficient de l'appui technique d'un technicien dit « ingénieur réseau » hébergé au sein du lycée agricole de Mayotte. L'ingénieur réseau est aussi chargé de la conduite d'expérimentation pour la protection agro écologique des cultures à travers le réseau d'innovation et de transfert agricole

(RITA) de Mayotte.

L'analyse des indicateurs de fréquence de traitement (IFT) montre une nette diminution des traitements chimiques chez les agriculteurs en système conventionnel entre 2015 et 2018. Ceux-ci sont passés de 22 doses/ha en 2015 à 8 doses/ha en 2018. Cette baisse est plus importante au niveau des fongicides-bactéricides comparée aux insecticides.

La tomate est la culture avec les IFT chimiques les plus élevés. C'est aussi celle avec la baisse la plus importante : de 6,7 dose/ha en 2015 à 1,9 doses/ha en 2018. Soit une baisse de 4,8 doses/ha en 4 ans contre 2,4 pour le concombre, 2,2 pour la courgette et 1,5 pour la laitue.

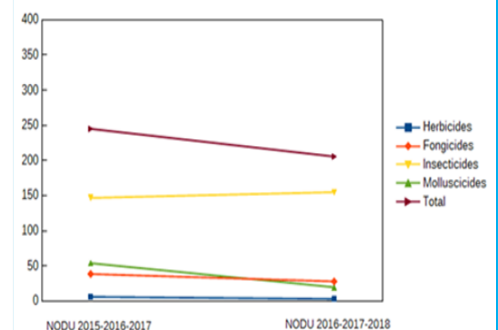
Pour les exploitations en production biologique ou assimilée biologique, on constate une augmentation de l'utilisation de produits de bio-contrôle au fil des années.



Une vente de produits phyto (NODU) en baisse

Le NODU (Nombre de doses Unités) est l'indicateur de référence de suivi du Plan Ecophyto. Il est calculé à partir des données de vente de produits phytosanitaires des distributeurs. Il s'exprime en hectare et correspond au cumul des hectares que les quantités de produits phytosanitaires vendues permettent de traiter.

À Mayotte, la mise en œuvre des actions du plan Ecophyto sur le territoire a d'ores et déjà permis, chez les professionnels agricoles de faire diminuer le nombre de dose unité (NODU) des usages agricoles de Mayotte.



Il est à noter que le poids des insecticides dans le NODU global est de 75 %. De plus, ils représentent la seule catégorie de produits sur laquelle on observe une augmentation du Nombre de dose au fil des années.

Les efforts de réduction de l'usage des PPP à Mayotte devront donc principalement être tournés vers la réduction de l'usage des insecticides en cultures maraichères

Surveillance biologique de Mayotte

La maladie de Panama, une menace réelle pour la production de banane à Mayotte

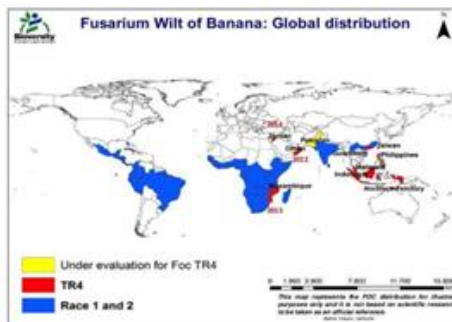


La banane est une culture prédominante à Mayotte. Cependant, une ombre plane sur la production: La maladie de Panama.

Causée par un champignon du sol venu d'Asie (*Fusarium oxysporum f. sp. cubense* race 4), la maladie de panama (ou fusariose du bananier) provoque un flétrissement et la mort du plant de bananier. Cette maladie de quarantaine est très préoccupante car il n'existe pas de traitement, les variétés les plus consommées (Kontriké, Padji, Moudzowa Djine) y sont fortement sensibles et le pathogène peut survivre très longtemps dans le sol (plus de 30 ans). Ainsi, la fusariose du bananier menace aujourd'hui la production mondiale de banane.

Cette maladie n'a pas encore été formellement détectée sur notre île, mais elle est déjà présente au Mozambique. Le risque d'introduction est par conséquent élevé, c'est pourquoi un comité de suivi composé de la DAAF, du CIRAD, de la CAPAM et de l'EPN de Coconi a été mis en place pour faire état de la présence de la maladie sur Mayotte. Des échantillons de bananiers présentant des symptômes similaires à ceux de la fusariose ont été prélevés et envoyés pour analyse dans un laboratoire de la Réunion. Les résultats de ces

analyses devraient être connus d'ici la fin de l'année.



Éviter l'arrivée de la maladie de Panama sur le département est possible. Pour cela, il est important de rappeler que l'introduction de matériel végétal non certifié (graines, plants, fruits) est interdite sur le département de Mayotte.

Pour vous approvisionner en plants, adressez-vous aux pépiniéristes professionnels qui pourront s'en procurer dans le respect de la réglementation et des règles sanitaires. Il est important de signaler tous symptômes similaires à ceux de la maladie de Panama aux autorités compétentes (DAAF et EPN de Coconi) pour permettre une prise en charge rapide du problème.

Ces consignes sont l'affaire de tous, pour que la mise en péril de la production agricole de Mayotte ne soit pas une fatalité.

Initiation à la lutte collective

Les mouches des fruits *Ceratitis capitata* et *Bactrocera dorsalis* causent d'importants dégâts sur les cultures fruitières de notre île (mangues, goyaves, agrumes, konokono, etc.). Afin de protéger au mieux les cultures de ces ravageurs, il existe une stratégie de lutte consistant à mettre en place des pièges de confusion sexuelle chez la majorité des agriculteurs d'une aire géographique pendant la période de risque. Cette démarche de groupe est appelée « Lutte collective ».

Afin de tester son efficacité, cette stratégie sera expérimentée auprès de 3 groupements sur l'ouest de Mayotte (Acoua, Tsingoni et Chirongui). Ce dispositif regroupe environ 95 agriculteurs chez lesquels seront mis en place 3 pièges à phéromones pour capturer la mouche *Bactrocera dorsalis*. Ces pièges seront en place sur la durée de la saison fruitière (décembre – Avril) et devraient réduire de manière importante les populations de mouche dans les bassins de production concernés. Au mois de mai 2020, un bilan sera fait avec les agriculteurs ayant pris part au dispositif pour évaluer son efficacité et permettre de le pérenniser sur les années à venir. Il s'agira d'inciter les groupements de producteurs à s'approvisionner en autonomie en matériel de protection, voire de se déclarer comme Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON).

TRANSAGRIDOM : Les troisièmes rencontres InterDom des RITA

Les principaux acteurs des réseaux RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole) se sont regroupés du 21 au 25 octobre 2019 en Guyane pour échanger sur les thématiques et problématiques agricoles spécifiques aux DOM et proposer des solutions concertées et adaptées aux territoires Domiens. Ces rencontres se déroulent dans le cadre du projet TransAgriDom financé par le Réseau Rural National et l'Union Européenne. TransAgriDom veut promouvoir les projets favorisant la transition agro écologique dans les DOM.

DOM et PTDOM étaient bien représentés avec une centaine de participants : une cinquantaine de la Guyane et quarante-deux participants en provenance de la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Polynésie Française, la Nouvelle Calédonie et la France métropolitaine.

Tous les ans, une rencontre se déroule en territoire ultramarin. Mayotte et la Réunion ont accueilli l'évènement l'année dernière. Ces rencontres valorisent le territoire qui accueille et permet d'avoir une vision

des problématiques communes et de réfléchir en collectif avec les acteurs professionnels, les centres de formation et de recherche et les institutions.

Trois jours de visites de terrain ont permis d'observer les différentes facettes de l'agriculture guyanaise et ses articulations avec son environnement. L'agroforesterie a été au centre des différentes visites qu'il s'agisse de productions animales ou végétales. Deux jours d'atelier de travail avec tous les acteurs du développement agricole des DOM ont été organisés avec des focus sur le bien-être et la santé animale, l'agrotourisme, la gestion des fourrages et l'agroforesterie ; au total 12 thématiques ont été abordées. Une formation à la réalisation de vidéos sur smartphone était proposée à chaque participant, le développement agricole passe aussi par une meilleure communication et diffusion des réalisations de chaque territoire. Une rencontre fructueuse qui annonce la prochaine, au Salon International de l'Agriculture, remplie de nouveaux résultats et de beaux challenges. Affaire à suivre donc !



Transfert des innovations agricoles

Le PIF sur bananier

La banane est la culture majoritaire à Mayotte (présente sur 93,7% des exploitations enquêtées en 2010 et couvrant près de 29% de la surface agricole utile). La production de rejets est cependant faible et de mauvaise qualité en raison d'une forte pression de charançon et de cercosporiose.



Il existe une méthode éprouvée et facile à mettre en œuvre pour obtenir des plants de bananiers sains : la méthode PIF (Plants Issus de Fragments de tiges). Celle-ci permet d'obtenir à partir d'une souche de bananier plusieurs rejets en seulement quelques mois dans un milieu assaini. L'animatrice Transfert Ecophyto de l'EPN travaille étroitement depuis juillet 2019 avec la technicienne fruitier non-arboricole de la Chambre d'agriculture de Mayotte (CAPAM) à la mise en place d'unités de production de PIF chez des

agriculteurs dans le cadre du RITA. Le but étant de mieux diffuser la méthode en finançant la conception des germeiros.

La production de plants a été initiée dans 7 germeiros répartis sur l'île : Choungui, Hamouro, Chirongui, Kahani, Tsingoni, Bouyouni et M'tsangamouji. Chaque producteur impliqué a été formé sur la sélection des rejets, la préparation des souches et l'entretien du germeiro. En moyenne, la mise en sachet des premiers plants intervient un mois et demi après la mise en place des souches dans le germeiro. Cette opération est ensuite effectuée régulièrement au fur et à mesure que de nouveaux plants atteignent le stade «3 feuilles», pour leur permettre de poursuivre leur croissance en sachets avant d'être plantés au champ. Par exemple, un producteur ayant travaillé 33 souches comprenant les variétés Kontrike, Mlali et Menaluki a déjà obtenu 95 plants sains après 3 mois et demi.

La création d'un collectif permet d'évaluer l'efficacité de la méthode selon différentes variétés et différents contextes, d'échanger du matériel végétal pour multiplier des variétés rares sur le territoire, et de faire émerger un itinéraire culturel commun pour améliorer le rendement en banane.

De plus, les membres du collectif seront mobilisés en organisant des journées de démonstrations sur leurs exploitations pour participer à la diffusion de la méthode PIF en communiquant sur leurs résultats.

« Par exemple, un producteur ayant travaillé 33 souches comprenant les variétés Kontrike, Mlali et Menaluki a déjà obtenu 95 plants sains après 3 mois et demi »



Des filets pour limiter l'application d'insecticides sur la tomate



Le maraîchage constitue à Mayotte la principale filière ayant recours à l'utilisation de produits phytosanitaires (PPS). Les analyses de résidus de PPS sur les légumes menées par la DAAF démontrent des dépassements de LMR (Limites Maximales de Résidus) parfois importants sur les tomates, salades et cucurbitacées (concombres et courgettes). L'adoption de méthodes de lutte agro-écologique est donc primordiale pour limiter les pertes induites par la forte pression en ravageurs et maladies, tout en répondant à la demande de produits de qualité issus d'une agriculture raisonnée ou biologique. Pour favoriser l'adoption de ces méthodes et réduire l'usage des PPS, l'accompagnement d'un groupe de maraîchers a été mis en place en juillet 2019.

La culture la plus dépendante aux PPS à ce jour est la tomate, et elle représente la part la plus importante des produits maraîchers sur l'île (présente dans 44% des exploitations maraîchères). Nous nous sommes donc focalisés sur cette production, en particulier sur la lutte contre le principal ravageur responsable de l'usage d'insecticide : la mouche de la tomate (*Neoceratitis cyanescens*). Le projet a été construit autour d'une

méthode de lutte basée sur l'utilisation du filet (développée dans le cadre du projet Innoveg du RITA) pour lutter contre ce ravageur et réduire l'usage d'insecticide. L'adoption de cette méthode étant freinée par la faible capacité d'investissement des agriculteurs, le filet est mis à disposition pour qu'ils testent la méthode sur leur exploitation, pour se convaincre de son efficacité avant d'investir dans l'achat du filet. En 2019, 7 producteurs ont bénéficié du filet pour protéger leur culture et se montrent satisfaits de son utilisation.

Les producteurs seront invités début 2020 à faire un bilan collectif sur l'utilisation du filet, ils échangeront plus globalement sur les résultats obtenus avec les différentes méthodes de luttés agro-écologiques mises en place sur leur exploitation depuis le début du projet (utilisation de produits de bio-contrôle, préparation naturelles peu préoccupantes (PNPP), adoption de nouvelles variétés plus résistantes aux maladies et ravageurs...). Enfin, ils valoriseront leurs pratiques en communiquant plus largement lors de journées professionnelles sur les réussites constatées dans leur exploitation auprès des autres producteurs de l'île.

Caravane Phytomobile : À la rencontre des mahorais(e)s



Pendant deux semaines, l'équipe du plan Ecophyto du lycée agricole de Mayotte et les animateurs de l'association de protection de l'environnement « Mayotte Nature Environnement » sont allés à la rencontre de la population mahoraise afin de l'interpeller sur les dangers que représentent les



produits phytosanitaires pour leur santé et aussi pour l'environnement. Le bus a sillonné les 17 communes de l'île du 16 au 27 Octobre avec un message clé : « consommateurs et producteurs de fruits et légumes, ayez les bons réflexes ; protégez-vous ! ». Les animateurs ont ainsi



rencontré 1200 personnes en tout avec lesquelles ils ont échangé sur la notion de pesticide, les dangers qu'ils représentent pour l'agriculteur, les résidus de ces produits dans les aliments et quelques consignes de sécurité pour la santé des producteurs et des consommateurs.

EPN DE MAYOTTE

Cellule ECOPHYTO

Lycée agricole de Mayotte

BP 2 – Coconi 97670

Ouangani

TÉLÉPHONE :

Fixe: 02 69 62 17 79

Mobile : 06 39 24 03 84

E-MAIL :

carmen.ngoran-arnaud@educagri.fr

**Nous sommes sur
facebook !**

Suivez-nous :

[@ecophytomayotte](https://www.facebook.com/ecophytomayotte)

